

La Lettre d'Actualité Sociale
Janvier 2013

C/M/S/ Bureau Francis Lefebvre Lyon

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi

Le gouvernement a mis en ligne le 7 janvier 2013 un site internet permettant de simuler le calcul du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (Cice) : www.ma-competitivite.gouv.fr. Ce site qui a été conçu pour permettre aux différents acteurs de s'approprier au mieux les mesures mises en oeuvre en faveur de la compétitivité des entreprises intègre ce simulateur qui permettra aux entreprises de procéder directement à la simulation du crédit d'impôt dont elles pourront bénéficier en 2014, avec une prise en compte possible de l'allègement de charge dans leur plan de financement dès 2013 (www.ma-competitivite.gouv.fr)

Contrôle

Une circulaire de la Direction de la Sécurité Sociale du 16 novembre 2012, mise en ligne le 14 janvier 2013, précise les modalités de l'attestation de vigilance qui doit être présentée, dans le cadre des relations de sous-traitance et de prestations de services, par le cocontractant au donneur d'ordre. Cette obligation vise à lutter contre le travail dissimulé et à limiter les possibilités, pour les cocontractants qui y ont recours, de candidater à des appels d'offres (Circulaire DSS du 16 novembre 2012)
http://circulaires.legifrance.gouv.fr/pdf/2013/01/cir_36328.pdf